

# Les partenariats public-privé en santé animale:

Le renforcement des laboratoires comme levier  
pour l'économie locale et la sécurité alimentaire





## La santé animale doit être protégée

Investir dans la protection contre les maladies animales présente des avantages indéniables. Les animaux sont une source de nourriture, servent dans l'agriculture et le transport, et représentent l'épargne et l'entrepreneuriat privé pour de plus en plus de personnes. Les maladies animales menacent également la santé publique, étant donné que certaines d'entre elles peuvent affecter l'Homme.



## Les services de laboratoire sont essentiels

Des services de laboratoire fiables et rapides sont fondamentaux pour assurer la détection, la prévention et le contrôle des maladies. Les producteurs dépendent des informations et des diagnostics vétérinaires pour faire prospérer leurs entreprises. De plus, les gouvernements s'appuient sur les laboratoires vétérinaires pour détecter les maladies afin que les services vétérinaires puissent mieux protéger les animaux et contribuer à accroître la production animale et renforcer la sécurité alimentaire.



## Profitables pour l'économie locale

Les partenariats avec les laboratoires vétérinaires nationaux permettent aux producteurs d'avoir une meilleure rentabilité. Grâce à des diagnostics rapides et précis et à des contrôles réguliers, les laboratoires nationaux aident les producteurs à investir dans la prévention et la gestion des maladies de façon efficace. Ceci a pour résultat une production et des gains accrus. En outre, les services vétérinaires s'appuient sur les laboratoires vétérinaires pour détecter les maladies à déclaration obligatoire et à fort impact. Des services de diagnostic fiables favorisent la confiance internationale, conduisant à plus d'échanges commerciaux et à des économies performantes.



## Précieux pour la sécurité sanitaire des aliments

Etablir des partenariats entre les laboratoires vétérinaires et les producteurs de bétail contribue à renforcer la sécurité sanitaire des aliments. Grâce aux conseils fournis par les laboratoires, les producteurs sont en mesure de choisir des traitements efficaces, réduisant ainsi l'utilisation aléatoire d'antibiotiques et d'autres médicaments. Les laboratoires aident les producteurs à détecter les agents pathogènes et autres menaces pour la santé publique et à prévenir leur introduction dans la chaîne alimentaire.



## Rendre possibles les partenariats public-privé

L'extension des services de laboratoire vétérinaire aux producteurs présente de réels avantages. La FAO assiste les gouvernements et les acteurs du secteur privé à développer ces partenariats en soutenant des actions dans cinq domaines clés:

1. Réviser le statut juridique des laboratoires vétérinaires nationaux
2. Créer des laboratoires satellites dans des zones pratiques pour les producteurs de bétail
3. Former le personnel des laboratoires aux relations publiques, au marketing et à la gestion des clients
4. Cibler les producteurs à travers des produits et des services adaptés à leurs besoins
5. Intégrer les activités de laboratoire vétérinaire dans les politiques sur la production animale, la surveillance des maladies ainsi que la sécurité sanitaire et la qualité des aliments



La FAO apporte son soutien aux partenariats public-privé dans le cadre de son programme mondial de soutien des laboratoires vétérinaires.

### **Pour plus d'informations**

G. Dauphin, Coordonnateur de l'Unité des Laboratoires  
Service de prévention des crises (EMPRES) – Santé Animale  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome, Italie  
E-mail: [EMPRES-Animal-Health@fao.org](mailto:EMPRES-Animal-Health@fao.org)  
Web: [www.fao.org/Ag/AGAInfo/themes/fr/animal\\_health.html](http://www.fao.org/Ag/AGAInfo/themes/fr/animal_health.html)

### **Citation recommandée**

FAO. 2013. Les partenariats public-privé en santé animale: Le renforcement des laboratoires comme levier pour l'économie locale et la sécurité alimentaire. Rome.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la dissémination de ce document. Des utilisations à but non lucratif seront autorisées sur demande. La reproduction de ce matériel à but commercial, y compris éducatif, peut engendrer des frais.

Les demandes de permission de reproduction ou de dissémination et toute question relative aux droits d'auteur doivent être adressées à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

